

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à vingt heure trente, le Conseil Municipal de BESSINES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe GUINOT, Maire de BESSINES.

Conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

Date de la convocation : 10 avril 2026

NOM	PRESENT	ABSENT	POUVOIR
Christophe GUINOT	X		
Roland LE DREO	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Alain CAPELLE	X		
Virginie HEULIN	X		
Grégory PREUSS	X		
Gérard RENAUDET	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Patricia BIZARD		X	
Hélène LOPES	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Nicolas RANCHER	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Charlotte THERRY		X	Bérenger BILLEROT
Emilie GONCALVES	X		
Noëllia FAVIER	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- 1- Désignation des délégués au Comité syndical du SIEDS
- 2- Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin
- 3- Désignation d'un délégué au syndicat des marais mouillés
- 4- Désignation des représentants pour le syndicat intercommunal de desserte par voie de terre des marais mouillés
- 5- Désignation des délégués à l'association Nature Solidaire
- 6- Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges
- 7- Désignation des représentants de la commune à la communauté d'agglomération du niortais sur les questions d'énergies renouvelables et de développement durable
- 8- Désignation d'un référent commission géographique au SMBVSN
- 9- Désignation d'un référent élu au CNAS
- 10- Désignation d'un délégué au Comités des fêtes
- 11- Désignation d'un délégué à ASCOBE
- 12- Désignation des deux membres de droit du comité de jumelage entre Bessines et Airães
- 13- Désignation d'un représentant à IPSO 79
- 14- Désignation d'un référent ambroisie
- 15- Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense
- 16- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- 17- Désignation du titulaire et suppléant à l'agence d'ingénierie 'iD79'
- 18- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- 19- Nomination des membres des commissions communales

Informations :

- Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire
- Réponses aux questions diverses
- Commission des révisions des listes électorales (par ordre du tableau)

*

*

*

Mme Virginie HEULIN a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

M. Christophe GUINOT, Maire sortant, demande au Conseil Municipal de valider le procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 20 mars 2026. Le Conseil Municipal valide le procès-verbal.

Délibérations :

POINT 1 : Désignation des délégués au Comité syndical du SIEDS

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 5211-6, 5211-7 et 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres est un établissement public de coopération intercommunale administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres,

Considérant que le mandat des délégués est lié à celui du Conseil municipal qui les a désignés,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués (l'un titulaire, l'autre suppléant) chargés de représenter la commune de Bessines au sein du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres,

Candidat titulaire proposé :

- Jean-Claude LOISEAU

Candidats suppléants proposés :

- Roland LE DREO

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		

Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU		X	
Michel VOINEAU		X	
Isabelle PELLETIER		X	

- Isabelle PELLETIER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT		X	
Marjorie CHARLES-BERLIOZ		X	
Roland LE DREO		X	
Virginie HEULIN		X	
Alain CAPELLE		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Grégory PREUSS		X	
Bérenger BILLEROT		X	
Hélène LOPES		X	
Gérard RENAUDET		X	
Charlotte THERRY		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Emilie GONCALVES		X	
Nicolas RANCHER		X	
Noëllia FAVIER		X	
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégué titulaire : Jean-Claude LOISEAU
- Délégué suppléant : Roland LE DREO

POINT 2 : Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 5211-6, 5211-7 et 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant chargés de représenter la commune de Bessines au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin.

Candidat titulaire proposé :

- Gérard RENAUDET

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Patricia BIZARD	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

Candidats suppléants proposés :

- Nicolas RANCHER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Patricia BIZARD	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte TERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU		X	
Michel VOINEAU		X	
Isabelle PELLETIER		X	

- Isabelle JEANNEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT		X	
Marjorie CHARLES-BERLIOZ		X	
Roland LE DREO		X	
Virginie HEULIN		X	
Alain CAPELLE		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Grégory PREUSS		X	
Patricia BIZARD		X	
Bérenger BILLEROT		X	
Hélène LOPES		X	
Gérard RENAUDET		X	

Charlotte THERRY		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Emilie GONCALVES		X	
Nicolas RANCHER		X	
Noëllia FAVIER		X	
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégué titulaire : Gérard RENAUDET
- Délégué suppléant : Nicolas RANCHER

POINT 3 : Désignation d'un délégué au syndicat des marais mouillés

Considérant qu'il convient de désigner un représentant et un suppléant chargés de représenter la commune de Bessines au syndicat des Marais Mouillés.

Candidat titulaire proposé :

- Nicolas RANCHER

Candidat suppléant proposé :

- Isabelle JEANNEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		

Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne en tant de représentant de la commune :

- Délégué titulaire : Nicolas RANCHER
- Déléguée suppléante : Isabelle JEANNEAU

POINT 4 : Désignation des représentants pour le syndicat intercommunal de desserte par voie de terre des marais mouillés

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de représenter la commune de Bessines au sein du syndicat intercommunal de desserte par voie de terre des marais mouillés.

Candidats titulaires proposés :

- Gérard RENAUDET
- Christophe GUINOT

Candidats suppléants proposés :

- Nicolas RANCHER
- Isabelle JEANNEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		

Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégués titulaires : Gérard RENAUDET, Christophe GUINOT
- Délégués suppléants : Nicolas RANCHER, Isabelle JEANNEAU

POINT 5 : Désignation des délégués à l'association Nature Solidaire

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant chargés de représenter la commune de Bessines au sein de l'Association Nature Solidaire (anciennement l'Association pour l'insertion par la protection et l'entretien du Marais Poitevin)

Candidat titulaire proposé :

- Virginie HEULIN

Candidat suppléant proposé :

- Gérard RENAUDET

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		

Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

➤ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Déléguée titulaire : Virginie HEULIN
- Déléguée suppléante : Gérard RENAUDET

POINT 6 : Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire chargé de représenter la commune de Bessines au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Candidat titulaire proposé :

- Alain CAPELLE

Candidats suppléants proposés :

- Roland LE DREO

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		

Isabelle JEANNEAU		X	
Michel VOINEAU		X	
Isabelle PELLETIER		X	

- Michel VOINEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT		X	
Marjorie CHARLES-BERLIOZ		X	
Roland LE DREO		X	
Virginie HEULIN		X	
Alain CAPELLE		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Grégory PREUSS		X	
Bérenger BILLEROT		X	
Hélène LOPES		X	
Gérard RENAUDET		X	
Charlotte THERRY		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Emilie GONCALVES		X	
Nicolas RANCHER		X	
Noëllia FAVIER		X	
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégué titulaire : Alain CAPELLE
- Délégué suppléant : Roland LE DREO

POINT 7 : Désignation des représentants de la commune à la communauté d'agglomération du niortais sur les questions d'énergies renouvelables et de développement durable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L 2221-11 et suivants, R 2221-1 et suivants et R 2221-63 et suivants ;

Vu le Plan Climat-Energie Territorial 2013-2017 adopté par le Conseil de Communauté de la CAN le 24 juin 2013 ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté de la CAN du 24 janvier 2014 relative à la création de la régie à autonomie financière « énergies renouvelables » de la CAN et ses statuts ;

La Communauté d'agglomération du Niortais est engagée depuis 2010 dans de nombreuses actions en faveur du développement durable, plus particulièrement dans les domaines de la maîtrise des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables, qui constituent les objectifs majeurs de son Plan Climat.

A ce titre, la CAN a souhaité développer la production d'électricité photovoltaïque sur le territoire, mais également sur son patrimoine en équipant de panneaux photovoltaïques certains bâtiments communautaires. Cette activité de production et de vente d'électricité est affiliée à un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC), nécessitant la création d'une régie à autonomie financière composée d'un budget annexe et d'un conseil d'exploitation.

Conformément à la délibération adoptée le 24 janvier 2014 portant sur la création de la régie à autonomie financière « énergies renouvelables » de la CAN, le conseil d'exploitation « énergies renouvelables » se compose d'un élu représentant chacune des 45 communes de la CAN.

Considérant que le mandat des délégués est lié à celui du Conseil municipal qui les a désignés,

Le Conseil municipal est ainsi amené à désigner un élu et son suppléant qui représentera la commune de Bessines à la CAN et sera référent sur les questions d'énergies renouvelables et de développement durable.

Candidat titulaire proposé :

- Gérard RENAUDET

Candidats suppléants proposés :

- Alain CAPELLE

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Patricia BIZARD	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		

Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU		X	
Michel VOINEAU		X	
Isabelle PELLETIER		X	

- Isabelle PELLETIER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT		X	
Marjorie CHARLES-BERLIOZ		X	
Roland LE DREO		X	
Virginie HEULIN		X	
Alain CAPELLE		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Grégory PREUSS		X	
Patricia BIZARD		X	
Bérenger BILLEROT		X	
Hélène LOPES		X	
Gérard RENAUDET		X	
Charlotte THERRY		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Emilie GONCALVES		X	
Nicolas RANCHER		X	
Noëllia FAVIER		X	
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégué titulaire : Gérard RENAUDET
- Délégué suppléant : Alain CAPELLE

POINT 8 : Désignation d'un référent commission géographique au SMBVSN

La commission Géographique n'a pas voix délibérative mais peut être consultée par le Comité Syndical. Elle a pour mission d'associer les communes à la définition du contenu et de la programmation des actions à mener, dans le cadre du budget voté par le Comité Syndical.

Il convient de nommer un référent à la Commission Géographique au SMBVSN.

Candidat proposé :

- Gérard RENAUDET

Candidat suppléant proposé :

- Isabelle JEANNEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Déléguée titulaire : Gérard RENAUDET
- Déléguée suppléante : Isabelle JEANNEAU

POINT 9 : Désignation d'un référent élu au CNAS

Considérant qu'il convient de désigner un délégué chargé de représenter la commune de Bessines au sein du CNAS.

Candidat proposé :

- Virginie HEULIN

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Patricia BIZARD	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Héléna LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU		X	
Michel VOINEAU		X	
Isabelle PELLETIER		X	

- Isabelle PELLETIER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT		X	
Marjorie CHARLES-BERLIOZ		X	
Roland LE DREO		X	
Virginie HEULIN		X	
Alain CAPELLE		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Grégory PREUSS		X	
Patricia BIZARD		X	
Bérenger BILLEROT		X	
Héléna LOPES		X	
Gérard RENAUDET		X	

Charlotte TERRY		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Emilie GONCALVES		X	
Nicolas RANCHER		X	
Noëllia FAVIER		X	
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Déléguée : Virginie HEULIN

POINT 10 : Désignation d'un délégué au Comités des fêtes

Considérant qu'il convient de désigner un délégué chargé de représenter la commune de Bessines au sein Comité des Fêtes.

Candidats :

- Grégory PREUSS

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte TERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		

Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégué titulaire : Grégory PREUSS

POINT 11 : Désignation d'un délégué à ASCOBE

Considérant qu'il convient de désigner un délégué chargé de représenter la commune de Bessines au sein de l'Association ASCOBE.

Candidat titulaire proposé :

- Christophe GUINOT

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- Délégué titulaire : Christophe GUINOT

POINT 12 : Désignation des deux membres de droit du comité de jumelage entre Bessines et Airães

Monsieur le Maire informe le Conseil que les statuts du Comité de jumelage entre Bessines et Airães au Portugal approuvés par l'Assemblée Générale constitutive en date du 10 janvier 2024 prévoit que le Conseil d'Administration est composée de 6 membres dont deux membres de droit représentant le Conseil Municipal de Bessines désignés parmi les Conseillers Municipaux pour la durée de leur mandat.

Candidats proposés :

- Marie-Isabelle CUNHA
- Patricia BIZARD

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ après en avoir délibéré et après vote à main levée, le Conseil municipal désigne comme membres de droit du Comité de jumelage entre Bessines et Airães : Marie-Isabelle CUNHA et Patricia BIZARD pour la durée de leur mandat.

POINT 13 : Désignation d'un représentant à IPSO 79

Il convient de désigner un représentant et un suppléant qui feront le lien entre la commune et l'association.

Candidat titulaire proposé :

- Charlotte THERRY

Candidat suppléant proposé :

- Isabelle PELLETIER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Héléna LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne en tant que représentant de la commune :**

- **Représentante titulaire : Charlotte THERRY**
- **Représentante suppléante : Isabelle PELLETIER**

POINT 14 : Désignation d'un référent ambroisie

Le Maire, en vertu de l'article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est responsable de l'application de l'arrêté préfectoral en Deux Sèvres en juin 2019. Un ou

plusieurs référents communaux ou intercommunaux ambroisie sont désignés par délibération du Conseil Municipal.

Un référent ambroisie est un élu local et le second référent est un agent communal. Ils ont pour rôles de :

- Repérer la présence de ces espèces
- Participer à leur surveillance
- Informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération en application de l'arrêté préfectoral mentionné à l'article R. 1338-4 du Code de Santé Publique
- Veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures

Sachant que le Conseil Municipal a désigné M SABOURIN Emmanuel comme agent territorial dans sa séance du 31 mars 2021, le Conseil Municipal est invité à désigner le référent élu local.

Candidat titulaire proposé :

- Nicolas RANCHER

Candidat suppléant proposé :

- Isabelle JEANNEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte TERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne en tant que représentant élu local de la commune :

- Représentant titulaire : Nicolas RANCHER
- Représentante suppléante : Isabelle JEANNEAU

POINT 15 : Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

La circulaire du 26 octobre 2001 a organisé la mise en place d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune.

Il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des services responsables des secours, de la sécurité et de la défense civile.

Candidat titulaire proposé :

- Gérard RENAUDET

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte TERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Gérard RENAUDET comme « correspondant défense ».

POINT 16 : Désignation d'un correspondant incendie et secours

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et notamment son article 13 ;

Vu l'article D 731-14 du code de la sécurité intérieure inséré par le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 ;

Considérant qu'il n'y a pas dans la commune d'adjoint au maire ou de conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux ;

Candidat titulaire proposé :

- Gérard RENAUDET

Candidat suppléant proposé :

- Isabelle PELLETIER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Gérard RENAUDET comme « correspondant incendie et secours » et Mme Isabelle PELLETIER en suppléante.

POINT 17 : Désignation du titulaire à l'agence d'ingénierie 'ID79'

La commune de Bessines est adhérente à l'agence d'ingénierie départementale « ID79 ». Il convient de nommer un titulaire et un suppléant.

Candidat titulaire proposé :

- Roland LE DREO

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte TERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

Candidats suppléants proposés :

- Jean-Claude LOISEAU

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		

Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X	X	
Michel VOINEAU	X	X	
Isabelle PELLETIER	X	X	

- Isabelle PELLETIER

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT		X	
Marjorie CHARLES-BERLIOZ		X	
Roland LE DREO		X	
Virginie HEULIN		X	
Alain CAPELLE		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Grégory PREUSS		X	
Bérenger BILLEROT		X	
Hélène LOPES		X	
Gérard RENAUDET		X	
Charlotte THERRY		X	
Jean-Claude LOISEAU		X	
Emilie GONCALVES		X	
Nicolas RANCHER		X	
Noëllia FAVIER		X	
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

Après vote à main levée et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désigner comme :

- **Délégué titulaire : Roland LE DREO**
- **Délégué suppléant : Jean-Claude LOISEAU**

POINT 18 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur Le Maire expose que la Commission d'Appel d'Offres est composée dans les communes de moins de 3500 habitants du Maire et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel.

Liste présentée :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - Titulaire : Roland LE DREO | Suppléant : Gérard RENAUDET |
| - Titulaire : Alain CAPELLE | Suppléante : Virginie HEULIN |
| - Titulaire : Jean-Claude LOISEAU | Suppléant : Michel VOINEAU |

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Nombre de suffrages obtenus pour les listes proposées :

- **Liste 1 : 18 voix**

↳ **Après dépouillement et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :**

- **Titulaires : Roland LE DREO, Alain CAPELLE, Jean-Claude LOISEAU**
- **Suppléants : Gérard RENAUDET, Virginie HEULIN, Michel VOINEAU**

POINT 19 : Nomination des membres des commissions communales

L'article L 2121-22 du Code Général des collectivités territoriales permet au Conseil Municipal de créer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux permanents et présidées par le Maire. Elles n'ont pas de pouvoir décisionnaire mais seulement un rôle d'aide à la décision du Conseil municipal. Les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Elles comprennent de 3 à 7 membres en plus du Président. Leur composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus.

Selon l'article L 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Monsieur Le Maire propose la création de 8 commissions communales 1 liste a été présentée pour chaque commission au Conseil Municipal.

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Roland LE DREO	X		
Virginie HEULIN	X		
Alain CAPELLE	X		
Marie-Isabelle CUNHA	X		
Grégory PREUSS	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Hélène LOPES	X		
Gérard RENAUDET	X		
Charlotte THERRY	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Emilie GONCALVES	X		
Nicolas RANCHER	X		
Noëllia FAVIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité en tant que membres des commissions :

1- Travaux : Bâtiments communaux, voirie et fossés (entretien, RD3), espaces verts, Urbanisme (PLU)

- Vice – Président : Roland LE DREO
- Alain CAPELLE
- Virginie HEULIN
- Gérard RENAUDET
- Jean-Claude LOISEAU
- Michel VOINEAU

2 Finances- budget (paie) - impôts

- Vice – Président : Alain CAPELLE
- Roland LE DREO
- Gérard RENAUDET
- Nicolas RANCHER
- Marie-Isabelle CUNHA
- Michel VOINEAU

3-Développement du tissu économique local : entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs.

- Vice – Président : Grégory PREUSS
- Alain CAPELLE
- Emilie GONCALVES
- Charlotte TERRY
- Isabelle JEANNEAU

4 – Affaires scolaires et jeunesse : écoles, centre de loisirs, ados

- Vice – Présidente : Virginie HEULIN
- Noëllia FAVIER
- Emilie GONCALVES
- Charlotte TERRY
- Marie-Isabelle CUNHA
- Héléna LOPES
- Isabelle PELLETIER

5 - Ressources humaines : assiste le maire dans la gestion du personnel : recrutement, évaluation, organisation des services

- Vice – Président : Alain CAPELLE
- Marjorie CHARLES-BERLIOZ
- Virginie HEULIN
- Gérard RENAUDET
- Nicolas RANCHER
- Isabelle PELLETIER

6 - Vie associative : liens avec le monde associatif, culture, sports, loisirs

- Vice – Président : Bérenger BILLEROT
- Grégory PREUSS
- Emilie GONCALVES
- Patricia BIZARD
- Héléna LOPES
- Isabelle JEANNEAU

7 - Communication : Préparation du Bessines Infos, site internet, évènements

- Vice – Président : Bérenger BILLEROT
- Gérard RENAUDET
- Charlotte TERRY
- Alain CAPELLE
- Noëllia FAVIER
- Isabelle JEANNEAU

8 – Environnement et cadre de vie

- Vice – Président : Nicolas RANCHER
- Bérenger BILLEROT
- Virginie HEULIN
- Isabelle JEANNEAU

FIN DES DELIBERATIONS



• Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire

➤ **Déclaration d'intention d'aliéner :**

Date de la décision	Objet	Adresses	Décision
20/03/2026	(06) Maison 175 m ² AI 29 – 1 896 m ²	46 rue de Plaisance	Non préemption
02/04/2026	(07) Terrain AL 184 681 m ²	Rue Mendès France	Non préemption
07/04/2026	(08) Terrain AH 65 - 237 m ²	Le Bourg	Non préemption
17/04/2026	(09) Maison 152 m ² AI 306 – 2 109 M ²	67A rue de la Gravée	Non préemption

• Réponses aux questions diverses

Mme Isabelle JEANNEAU demande un compte rendu de la première permanence des élus en date du 11 avril.

M. Alain CAPELLE, présent lors de cette permanence avec Mme HEULIN et M. RENAUDET, informe que cette initiative a été appréciée par leurs interlocuteurs qui ont abordé des thèmes variés tel que : le projet de logement multigénérationnel qui va être prochainement traité en commission, l'éclairage public, la circulation et la dangerosité d'arbres situés rue des 3 ponts à Niort.

M. le Maire informe les élus qu'un moment de convivialité est prévu avec les agents le 30 avril prochain et invite l'ensemble du Conseil Municipal à y participer.

• Commission des révisions des listes électorales (par ordre du tableau) :

- **Gérard RENAUDET**
- **Jean-Claude LOISEAU**
- **Patricia BIZARD**
- **Michel VOINEAU**
- **Isabelle PELLETIER**

☞ **L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance.**

La séance est levée à 21h15.

La secrétaire de séance,
Virginie HEULIN



Le Maire,
Christophe GUINOT


